

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 décembre 2020

Etaient présents à 17 heures 30: Denise ARRIGAS, Nicolas BELLEGARDE, Gérard BURS, Jacques CAPDEVIELLE, Fernando CASTEL, Aline DAULNY, Gérard DEVALS, Sylvie GRANIER, et Bernard STUT.

Sont arrivés respectivement à 17h45 et à 18h15, Fabienne LOIRET et Alain QUINTANA.

Délibérations :

01/42/63 : acquisition des parcelles B 306 et B 308 ; Ces 2 parcelles correspondent à un moulin et son canal détruits lors des travaux de la route Départementale dans les années 70. Ces 2 parcelles appartiennent à la succession De Clermont. Monsieur le maire a proposé de les inclure à l'acte d'acquisition de la maison De Clermont pour l'euro symbolique, son offre a été acceptée par l'indivision De Clermont. Le conseil autorise l'acquisition aux conditions proposées.

02/43/36 Don : le conseil municipal décide de donner 100 euros au Téléthon.

03/44/34 Personnel communal : afin d'assurer la mission « Inspection en matière d'Hygiène et de Sécurité », le CM confie la fonction au Centre de Gestion

04/45/64 Assurance statutaire du personnel communal : le CM décide l'adhésion au contrat-groupe d'assurance concernant les risques liés aux congés maladie et invalidité lié au travail.

05/46/65 ajout à l'ordre du jour : accord pour **la mise à disposition de l'agent technique intercommunal** pour les travaux du Syndicat d'Issaux.

06/47/66 Commission Sécurité – projet aménagement des entrées du village et du centre bourg

L'étude et la mission d'assistance à maîtrise d'œuvre sont confiées au Cabinet Desgeorge et Labourdette.

La commission rapporte les conclusions de la réunion qui s'est tenu mercredi 9 décembre avec Messieurs Romain NOUSSITOU (cabinet d'études) et Bernard SALIOU (le Département). Le choix de « plateau » pour ralentir les véhicules est préféré ; un projet plus ambitieux est à l'étude incluant la création d'un trottoir route de Bedous ; Monsieur Saliou informe que les enrobés de la route de Bedous allaient être refait, de ce fait une programmation coordonnée des travaux devra être recherchée.

Plan de stationnement : Gérard DEVALS et Bernard STUT ont entrepris de tracer au sol les emplacements de stationnement dans la rue d'en haut comme il en avait été débattu lors du précédent conseil.

Monsieur Marc ISABELLE, a rappelé la mission qui lui avait été attribuée en 2014 se concluant par un arrêté municipal fixant les interdictions de stationner pour assurer le passage des services de secours dans cette rue très étroite et notamment en face de sa maison d'habitation, arrêté non respecté selon lui.

Messieurs DEVALS et STUT ont expliqué faire la démarche inverse et vouloir inciter le stationnement des véhicules aux emplacements marqués au sol. Après avoir pris des mesures tout le long de la voie, ils ont tracé les emplacements là où le passage d'un véhicule de secours ne serait pas empêché.

Lecture est faite du courrier de Marie DEMELAS, habitante de la rue d'en haut.

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il a donné l'ordre d'effacer les 2 emplacements le long du muret du jardin public face à l'habitation de Madame DEMELAS et de Monsieur ISABELLE.

Compte rendu réunion « sentier d'interprétation ». Madame Myriem MOUSQUES et Henri PAROIX ont été invités pour être associés à l'opération compte tenu de leurs compétences en soudure.

Initialement, Romuald ROUSSET devait présenter in situ les aménagements retenus par la précédente équipe municipale. Le temps n'étant vraiment pas de la partie, la présentation s'est tenue à la mairie.

Rappel du point de départ : Le sentier débutera rue du Val d'Aspe et rejoindra la route du Sallet en passant derrière la maison de retraite. Un réaménagement de l'aire de jeux du Val d'Aspe, et une aire de pique nique et places de parking le long de la rue du Val d'Aspe sont prévus. Les moulins, lavoirs, maisons historiques et poids public seront mis en valeur et illustrés par des « silhouettes » en fer travaillé et autres matériaux..

Myriem propose de lancer un appel aux habitants pour collecter du matériel pour créer ces silhouettes. La grange de Clermont pourrait abriter « la fabrique » les samedis matin de mars et avril.

Aire de jeux du Val d'Aspe : Aline DAULNY et Fabienne LOIRET, après avoir consulté les fournisseurs de jeux, ont convenu que leur projet n'était pas réalisable au regard du coût des équipements. Elles ont donc contacté M.BARTHEZ qui propose une restauration de l'existant et un parcours de motricité en bois d'acacia. Le programme d'aménagement est éligible à la DETR 2021 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux = subvention de l'Etat) ; elles proposent sur la parcelle communale voisine de créer un verger communal, lieu de partage et de dégustation

Colis de Noël : 64 colis ont été commandés à La Bodega. La distribution sera assurée par les élus à partir du weekend du 19 décembre.

Informations du maire au titre de ses délégations :

Renonciation du Droit de Préemption Urbain

12/11/2020	B 1408 1410 1411	maison	DARRIUS Jean Louis	50 000,00
20/11/2020	B 1453 1454	TAB	BOURDIER Martine	50 000,00

La réunion s'est clôturée à 20 heures

Affiché et publié le 15 12 2020

www.osse-en-aspe.com
mairie-osse-en-aspe@wanadoo.fr
05 59 34 52 34